

LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS



LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou
Maire de Pau
Président de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Travaux Réseau de Chaleur Urbain Boulevard de la Paix

Les travaux de la traversée du carrefour formé par les avenues Louis Sallenave et Philippon, et le boulevard de la Paix seront réalisés de nuit les 13 et 14 avril, entre 20h00 et 7h du matin.

En effet, les conditions de circulation de cet axe routier couplées aux contraintes de chantier obligent à la réalisation du chantier sur une période avec un trafic restreint.

Une **dévi**ation sera mise en place par l'avenue du Président Pierre Angot, la rue Audrey Benghozi, le boulevard Lucien Favre, l'avenue Philippon, le boulevard Hauterive, les Allées Catherine de Bourbon, le chemin de Barincou et la rue Jules Ferry.

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site <https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de nous excuser pour les nuisances sonores inhérentes à ce type de chantier. Toutefois, toutes les dispositions sont prises pour les limiter au maximum et effectuer cette opération dans les meilleurs délais.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Plan de déviation durant la période de chantier :



Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .



Informations sur le déroulement du chantier : La **réfection de la chaussée se fera en deux phases** ; d'abord avec un enrobé provisoire, le temps que le terrain se tasse, puis la pose de l'enrobé définitif 3 à 6 mois plus tard.